



Mon pharmacien
au coeur de ma santé



Se soigner
en toute
sérénité

Votre newsletter change de format !

Pour recevoir les prochaines newsletters de SOS Pharma, Pharmacie DELEPOULLE, vous devez procéder à l'abonnement de votre nouvelle newsletter. Cet abonnement est entièrement gratuit.

Il suffit de suivre ces **deux étapes** :

Etape 1 – Abonnement sur le blog

Accédez au blog de la pharmacie depuis <http://pharmaciedelepoulle.com/blog>.


plus intéressante car outre son fort pouvoir nettoyant de l'organisme, la bardane agit sur les micro organismes souvent rencontrés dans l'acné.

Elle permet de diminuer le grattage (plante antiprurigineuse) et régule la production de sébum (agit sur les peaux grasses)
[Bardane Arkogélules](#)
[Bardane racine Marque verte...](#)


En plus de l'administration par voie orale, il est possible d'appliquer la suspension pure à l'aide d'un coton tige directement sur le bouton ce qui favorise sa disparition.

Les plantes à appliquer localement

Localement, on appliquera directement sur les boutons des préparations de plantes cicatrisantes et apaisantes.



La racine de bardane est la reine des plantes actives contre l'acné



Parmi les plantes les plus utilisées, on retrouve la sauge. En effet, les tanins contenus dans la sauge ont des vertus adoucissantes et cicatrisantes.

Pour extraire les principes actifs de la sauge, il est recommandé d'infuser pendant 10mn, 15 à 20g/l de sommités fleuries soit 5 ou 6 feuilles par tasse ([Marque](#)

- [Infectiologie](#)
- [Matériel médical](#)
- [Médecines douces](#)
- [Médicaments](#)
- [Non classé](#)
- [Phytothérapie](#)
- [Puériculture](#)
- [Soin des pieds](#)
- [Soins du corps](#)
- [Soleil](#)
- [Sport](#)
- [Vaccination](#)

ABONNEZ-VOUS À CE BLOG PAR EMAIL.

Entrez votre adresse email pour vous abonner à ce blog et recevoir une notification de chaque nouvel article par email.

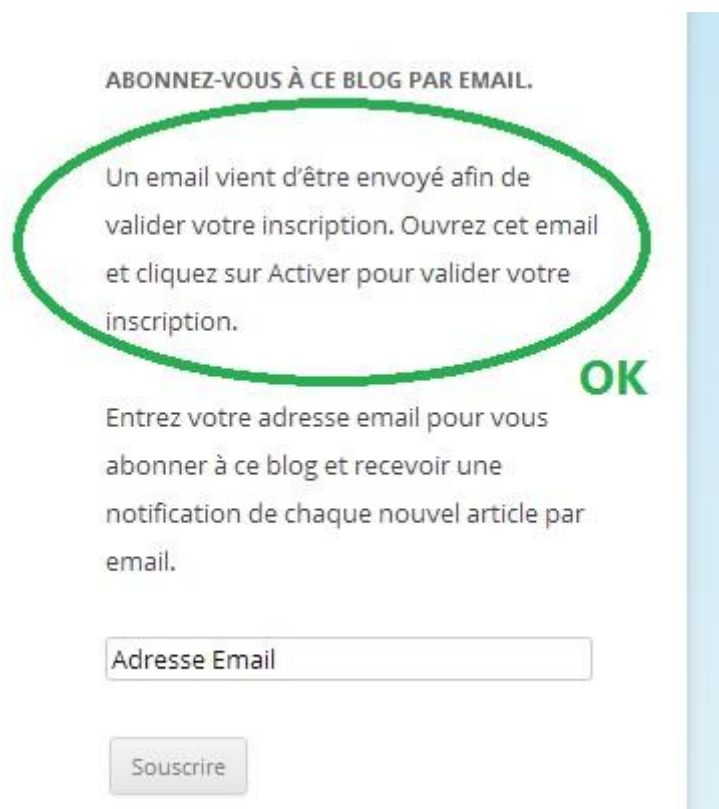
1.

Souscrire 2.

Repérez le menu « Abonnez-vous à ce blog par email » sur la colonne de droite en bas, saisissez l'adresse email sur laquelle vous souhaitez recevoir votre newsletter.



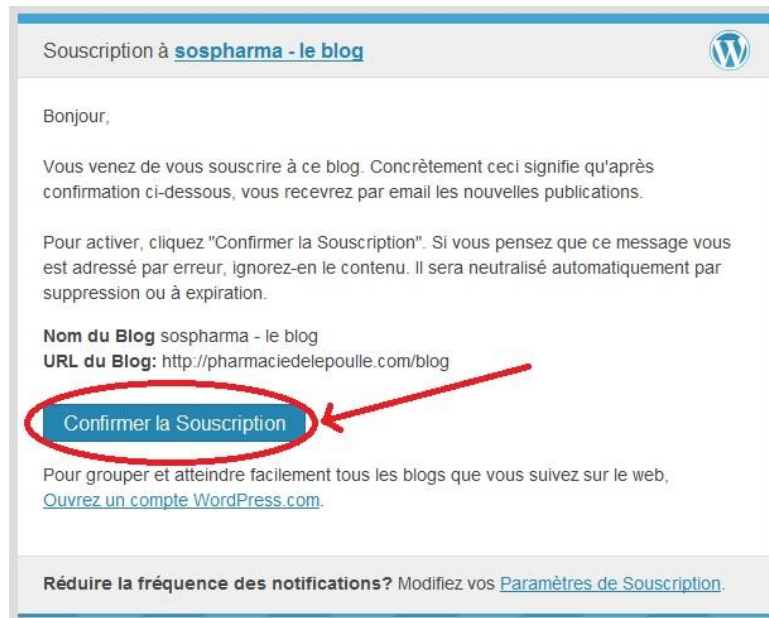
Cliquez ensuite sur le bouton « Souscrire ».



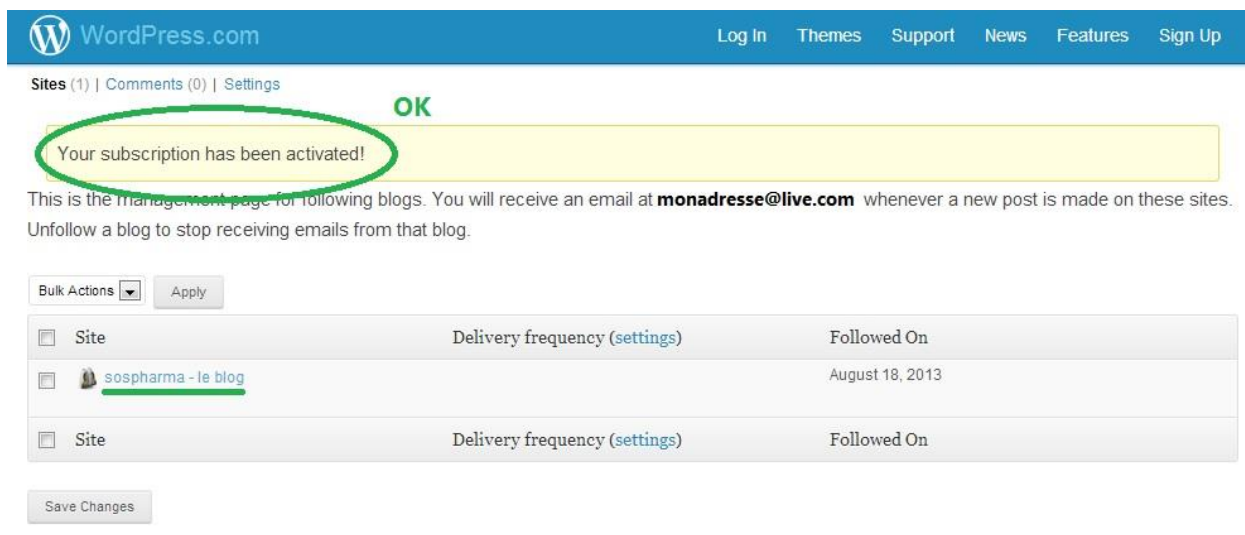
Vous obtiendrez ensuite ce message vous invitant à valider l'adresse email que vous avez saisi.

Etape 2 – Confirmer l’abonnement

Accédez à votre boîte de réception d’email (vérifiez qu’il n’est pas dans les spams). Ouvrez l’email de confirmation d’abonnement et cliquez enfin sur « Confirmer la souscription ».



Une nouvelle page internet s’affiche vous confirmant l’abonnement à la newsletter.



Vous recevrez ainsi automatiquement un email dès qu’un nouvel article sera publié.

D’avance, bonne lecture !

Plus de conseils



Si toutefois, vous rencontrez des difficultés à vous inscrire, n'hésitez pas à nous téléphoner au **03.27.85.74.08** afin que nous puissions vous aider dans votre démarche